

2588

**Ministère de la Femme, de la Famille et du
Développement Social**

2588
(suite)

TERMES DE REFERENCE

**Conférence des Ministres africains chargés de la
Femme pour l'appropriation et la mise en œuvre
de la Déclaration de l'Union Africaine sur la
Promotion du genre en Afrique**



CONTEXTE ET JUSTIFICATION

✳ L'équité et l'égalité entre les sexes, préoccupation majeure pour la communauté internationale et objectif de développement pour tous les pays depuis le Sommet du Millénaire organisé en 2000 par l'ONU.

✳ Objectif s'inscrivant dans une dynamique de promotion des droits de la femme qui a commencé en 1946 avec la création de la Commission des Nations Unies chargée de la femme.



CONTEXTE ET JUSTIFICATION

- ✧ Dans cette dynamique, beaucoup de stratégies ont été développées pour l'I.F.D avec des progrès réels avec l'appui de la communauté internationale.
- ✧ Malgré ces progrès, les inégalités de genre persistent en analysant les relations entre les groupes sociaux sous l'angle des mécanismes de pouvoirs et de contrôle qui régissent le fonctionnement des sociétés contemporaines, surtout en Afrique



CONTEXTE ET JUSTIFICATION

✳ Les inégalités sont enracinées dans les institutions et instances sociales, politiques, économiques et culturelles.

✳ C'est pourquoi, les chefs d'Etat et de Gouvernement africains, réunis en juillet 2004 à Addis-Abeba, ont adopté une déclaration pour promouvoir l'équité et l'égalité de genre, sur proposition de Me Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal.



OBJECTIF

✳ La conférence a pour objectif l'appropriation de la déclaration de l'Union Africaine sur le Genre par les mécanismes nationaux de promotion de la femme des pays de l'Union Africaine (UA) pour sa prise en compte dans les politiques, stratégies, programmes et projets de développement avec l'appui des partenaires au développement



RESULTATS ATTENDUS

- ❖ 1. Une compréhension commune du contenu de la déclaration sur le genre et des avis motivés sur la situation de la femme au niveau des pays de l'U.A.
- ❖ 2. Un plan d'action et un cadre de suivi validés pour traduire la déclaration dans les politiques, stratégies, programmes et projets de développement dans les pays de l'U.A.



RESULTATS ATTENDUS

3. Une déclaration d'engagement signée par les ministres chargés de la Femme pour la mise en œuvre du plan d'action dans leurs pays respectifs
4. Un comité de suivi installé
5. Des propositions s'inscrivant dans une perspective d'harmonisation des mécanismes de promotion du Genre et du Développement au niveau des Organisations africaines et sous-régionales



DUREE ET LIEU

L'atelier est prévu du 12 au 15 octobre
2005 à l'hôtel Méridien-Président de
Dakar.



METHODOLOGIE

Avant la conférence : mise en place comité d'organisation structuré ainsi qu'il suit:

1. commission scientifique,
2. commission accueil, hébergement, orientation et
3. commission logistique et transport,
4. commission culture, communication et animation,
5. commission administrative et financière.

METHODOLOGIE

- ✧ Les commissions auront en charge :
 - l'élaboration des documents et autres supports destinés aux participants à la conférence ;
 - la préparation et la finalisation des actes de la conférence ;
 - les invitations, l'accueil, l'installation et les déplacements des participants ;
 - l'information, la communication et l'animation durant toute la conférence ;
 - la gestion administrative, matérielle et financière.



METHODOLOGIE

Pendant la conférence : deux sessions respectives de deux (02) jours pour les experts et les Ministres

Session des experts

- différentes communications
- présentation de la déclaration et des autres textes.



METHODOLOGIE

Installation trois (03) groupes de travail d'experts dont deux travailleront sur le Plan d'Action de mise en œuvre de la déclaration sur la promotion du Genre et un troisième sur le cadre de suivi de la mise en œuvre de ce plan. Chaque groupe de travail sera constitué d'une cinquantaine de personnes.

METHODOLOGIE

Après l'atelier

En marge de cette conférence, il sera offert aux participants par le Gouvernement un dîner officiel au cours d'une soirée de Gala de la Femme pour rendre hommage aux femmes et remettre des décorations et distinctions honorifiques à des personnes choisies pour leur engagement dans la promotion de la Femme.

METHODOLOGIE

Après l'atelier

En marge de cette conférence, il sera offert aux participants par le Gouvernement un dîner officiel au cours d'une soirée de Gala de la Femme pour rendre hommage aux femmes et remettre des décorations et distinctions honorifiques à des personnes choisies pour leur engagement dans la promotion de la Femme.



PARTICIPANTS

Les pays membres de l'Union Africaine seront représentés chacun par le Ministre chargé de la Femme accompagné d'un expert.

Au total, l'atelier regroupera environ 234 participants répartis comme suit, non compris les personnels de soutien logistique et de sécurité

**AU SOCIAL
PROTECTION**

**REGIONAL EXPERTS
MEETING**

9-11 June 2008, Dakar, Senegal

Participant's name

Organization, Country

